

# APPEL À CANDIDATURES

## *Résidences de formation 2019*

« ENSEMBLES VOCAUX, CHŒURS, GROUPES AVEC VOIX  
DANS LE CADRE DE LA PRATIQUE EN AMATEUR »

*Cité de la Voix | Vézelay*



*Partenariat Franche-Comté mission voix, Pôle Voix du lab et Cité de la Voix.*

Accrochée à la « colline éternelle », à deux pas de la célèbre basilique, et située dans les anciens hospices de Vézelay, la **Cité de la Voix** est un lieu de résidence, de formation et de création consacré à la voix parlée et chantée.

Les pratiques vocales sont largement présentes en Bourgogne-Franche-Comté et accompagnées dans leur développement par le **Pôle Voix du lab** et **Franche-Comté mission voix**.

Souhaitant mettre ce beau lieu de résidence à la disposition de chœurs et ensembles amateurs, la Cité de la Voix, en partenariat avec le lab et Franche-Comté mission voix met en place pour la sixième saison consécutive, des résidences de formation.

Cette résidence a pour objectifs de permettre à deux ensembles  
(un bourguignon, un franc-comtois) :

- > **de disposer de la Cité de la Voix et de son équipement**  
(piano à queue, orgue positif, clavecin, matériel d'enregistrement)  
pendant deux week-ends
- > **de bénéficier d'une formation artistique prise en charge**  
par les partenaires de cet appel à candidatures



*Arcanes, résidence de formation à la Cité de la Voix en 2018*

# APPEL À CANDIDATURES

## Résidences de formation 2019

### « ENSEMBLES VOCAUX, CHŒURS, GROUPES AVEC VOIX DANS LE CADRE DE LA PRATIQUE EN AMATEUR »

*Cité de la Voix | Vézelay*

#### *critères de candidature*

Peuvent candidater les chorales, chœurs, ensembles et groupes musicaux comprenant au moins un chanteur. Cette pratique doit être exercée en amateur, à l'exception possible du chef de chœur et/ou d'un formateur vocal régulier qui peuvent être professionnels et/ou rémunérés. Le siège social de l'association doit être installé en région Bourgogne-Franche-Comté. La résidence de formation à Vézelay est cumulable avec d'autres types de soutien (dispositifs d'accompagnement, subventions, aides de tout type de collectivités territoriales ou programmes...).

#### *dossier de candidature*

Chaque chœur ou ensemble candidat devra envoyer, par voie électronique uniquement :

- > le **dossier de candidature ci-dessous complété**
- > **la preuve de son existence juridique** (scan de la publication du Journal Officiel, par exemple)
- > un ou des **enregistrements audio et/ou vidéos**

#### *informations pratiques*

La Cité de la Voix met à disposition une grande salle de travail équipée de chaises et de pupitres, un piano à queue, un orgue positif, un clavecin, du matériel d'enregistrement et un vidéo projecteur avec écran. Le site possède 6 chambres pouvant loger jusqu'à 12 personnes et propose sa cuisine équipée pour les repas et petits-déjeuners. Il est également possible de trouver d'autres hébergements à Vézelay.

Les candidatures sont à envoyer aux adresses suivantes :

[julie.besle@lacitedelavoix.net](mailto:julie.besle@lacitedelavoix.net) | [gtoutain@le-lab.info](mailto:gtoutain@le-lab.info) | [laure.mercœur@fcmmissionvoix.org](mailto:laure.mercœur@fcmmissionvoix.org)  
objet du message : candidature résidences de formation

**AVANT LE 6 JUILLET 2018**

Chaque dossier sera ensuite étudié par François Delagoutte (directeur de la Cité de la Voix), Julie Besle (chargée des projets et des partenariats à la Cité de la Voix), Géraldine Toutain (directrice artistique du Pôle Voix du lab) et Laure Mercœur (directrice de Franche-Comté mission voix). Les chœurs et ensembles sélectionnés seront ensuite contactés pour approfondir et affiner leurs projets de formation.

Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu auprès de  
Géraldine Toutain et Laure Mercœur.

*La Cité de la Voix est un établissement public du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Les trois structures sont soutenues par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC) et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Franche-Comté mission voix est également soutenue par les départements du Doubs, du Jura, et du Territoire de Belfort.*

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom de l'ensemble vocal / chœur / chorale :

Lieu de répétition :

## STRUCTURATION JURIDIQUE

association

au sein d'une école de musique associative

au sein d'un établissement public (conservatoire, hôpital, lycée ...)

au sein d'une entreprise

au sein d'une paroisse

non structuré

autre, précisez :

Nom de la structure juridique :

Adresse :

Nom de la **personne à contacter** (précisez sa fonction) :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du-de la **président-e** :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du-de la **chef de chœur** :

Téléphone :

Adresse mail :

Effectif des chanteurs-euses

dont

sopranos

altos

ténors

basses

Répertoire travaillé actuellement

Présentation / historique du chœur :

Réalisations musicales effectuées lors des trois dernières années :

Adresse du site web :

Adresse de la page Facebook :

Quels sont les envies et les besoins de formation du groupe et de son chef ?  
(technique vocale, répertoire, création ...)

Quels sont les objectifs recherchés pour le chef et pour le chœur en sollicitant une résidence de formation ?

Quels sont les formateurs professionnels souhaités, voire rêvés ?

Quelles sont les réalisations envisagées à la suite de cette formation ?

Fait à

le

Signature